Syndicat *F*orce *O*uvrière DGFiP – Section de l'Oise
DDFiP de l'Oise - 2 rue Molière - 60000 BEAUVAIS
permanence le lundi
Tél (répondeur) : 03-44-06-35-68
mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr
web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/

Déclaration liminaire *F.O.*-DGFiP 60

CTL du 14 mars 2016

Madame la Présidente,

cela fait aujourd'hui un an que vous dirigez la DDFiP de l'Oise.

Dès votre arrivée, sans connaître notre département, vous décrétiez déjà qu'un poste à 3 agents n'était pas viable, et que dès lors qu'il n'y avait que 2 personnes dans une trésorerie, il fallait la fermer au public pour des raisons de sécurité. D'emblée, sans aucune précaution, vous vous êtes présentée comme celle qui allait taper sur le réseau, envisageant même de transférer certaines missions de recouvrement à un département limitrophe.

Un an plus tard, nous voilà donc confrontés à vos projets destructeurs.

F.O.-DGFiP Oise ne partage absolument pas votre vision et s'opposera à toutes ces restructurations rétrogrades.

Pour ***Force Ouvrière***, quand une équipe polyvalente parvient à faire tourner une trésorerie à 2, 3 ou 4 agents, en ouvrant tous les jours au public, cela témoigne de l'excellence de ses personnels, devenus à ce stade de véritables **militants du service public**.

Ils mériteraient tout votre respect mais vous leur renvoyez hélas tout autre chose, qui se situe entre une fausse pitié opportuniste et le vulgaire mépris. Croyez bien que personne ne s'y trompe.

Au vu de l'arrêté du 17 décembre 2015 qui fixe le nombre de postes comptables (C4) ouverts aux inspecteurs à 359, contre 886 en 2012, ***F.O.***-DGFiP dénonce la quasi-fin de la possibilité d'accéder aux fonctions comptables pour les inspecteurs, qui perdront toute leur école du "terrain", qui faisait pourtant toute la force du réseau ex-DGCP.

Sur les 6 projets de fermeture que vous aviez soumis à la DG, 2 ont été acceptés : pour ***FO***, c'est encore 2 de trop. Nos usagers vont fatalement se trouver confrontés à un éloignement du service public, voire à une multiplication des guichets. Quant aux ordonnateurs, le temps que pourra leur consacrer leur trésorier sera mathématiquement réduit de moitié pour l'opération **Ribécourt**-Thourotte et du tiers pour Neuilly-**Noailles**. C'est pourquoi vos projets suscitent déjà de multiples mécontentements et vous exposent aux feux de tous vos opposants.

F.O.-DGFiP Oise a d'ores et déjà contacté tous les élus concernés par le recul du service public que vous voulez leur infliger. Nous les avons informés de notre vive opposition à toute fermeture dans l'Oise car, pour notre syndicat, le remplacement des services de proximité par la *e-administration* est prématuré. Dans son rapport du 4 février 2016, la Cour des Comptes pointe le problème de *"l'illectronisme"*. Le *''tout Internet"* ne saurait être une solution adaptée quand vous constatez vous-même que les usagers continuent de se rendre à nos guichets, sans baisse de fréquentation : cela démontre le besoin du maintien du réseau rural, a fortiori pour nos redevables les plus fragiles.

A ce jour, et après de multiples vagues de restructurations sévères par le passé, le maillage actuel des services de la DDFiP 60 ne nous semble pas pouvoir être resserré davantage. Les deux directeurs départementaux précédents partageaient d'ailleurs cette analyse d'un réseau déjà condensé et correctement dimensionné : ils n'ont pas fermé de poste depuis la fusion DGI-DGCP dans l'Oise.

F.O.-DGFiP dénonce ce point du BOP 156 de la LF 2016 car il vise à réduire les implantations immobilières des services publics financiers, au mépris des besoins ruraux et des aspects "métier". A ce titre, les élus ***FO*** s'étonnent que les documents de travail de ce CTL occultent totalement cet aspect capital et ne mettent en avant que des arguments opportunistes, presque *"vendeurs"*, mais très souvent erronés, ce qui témoigne de votre méconnaissance de ces postes que vous décidez pourtant de rayer de la carte.

L'Oise est un département dynamique, dont la population ne cesse d'augmenter, avec de nombreuses villes importantes et de nombreux élus influents.

Alors que dans certaines zones rurales, urbaines ou périurbaines, la DGFiP est l'une des dernières administrations présentes, ***F.O.***-DGFiP condamne toute réduction du maillage territorial de ses implantations.

Nous maintenons à nouveau que, compte tenu de la complexité et de l'instabilité de la fiscalité, le conseil de proximité, assuré par les agents des finances publiques, est aujourd'hui indispensable. Il en va de même pour **l'enregistrement du SIE de Compiègne Sud** que vous déportez à Senlis au détriment des nombreux usagers du Compiégnois.

Pour *Force Ouvrière* il n'y a pas de République sans service public.

Quant aux dissolutions de nos 2 derniers **CDIF** dans les SIP, ***FO*** **y est farouchement opposé**. Les SIP deviennent des gros fourre-tout ingérables où les personnels sont spécialisés contre leur gré, cantonnés dans une seule fonction, quasiment sans possibilité de changer de service en interne, ce qui créée des situations de souffrance chaque année plus nombreuses. Halte au massacre, l'expertise des CDIF doit être valorisée par le maintien de la spécialisation choisie, sur place, gage d'efficacité et de reconnaissance pour les personnels concernés.

A la manière de *"la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf"*, votre présentation du **futur SPF-E de Beauvais** nous semble très ambitieuse, à l'heure où nul ne sait si celui de Senlis pourra effectivement voir le jour en 2016. De plus, les implantations des collègues au rez-de-chaussée pour l'enregistrement et à l'étage pour le SPF ne saurait se concrétiser sans chambouler fortement les implantations des services de Beauvais. Pour ***FO***, opposé à ces nouveaux SPF-E car ils ne sont qu'une étape de la démarche stratégique, préparant d'autres regroupements et spécialisations, il est évident que vous ne mesurez pas les difficultés et les réticences locales et que vous feriez bien de tempérer vos ardeurs restructuratrices en ajournant ce "rapprochement".

Enfin, **sur la forme**, les élus ***FO*** rappellent que c'est **par la presse** que la fermeture de Noailles a été annoncée aux agents et aux syndicats locaux, ce qui est scandaleux. Quand les parlementaires attendent de la *"concertation"*, quand les Ministres veulent un dialogue social *"très en amont"*, c'est un sacré loupé (un de plus!). Notre courriel étant resté sans suite, les élus ***FO*** vous demandent à nouveau de diviser l'unique point de l'ordre du jour en 5 points différents, les uns n'ayant manifestement rien à voir avec les autres, afin de recueillir **un avis par dossier**.